

## **ENTREES EN RESISTANCE : TRAJECTOIRES DE PIONNIERS DE LA RESISTANCE FRANÇAISE**

*Fabienne Federini,*  
docteure en sociologie

« 14/7 [1940].  
[...] j'ai passé ma mauvaise humeur à graver sur un morceau de bois un *non*. »

Valentin Feldman<sup>1</sup>, *Journal de guerre (1940-1941)* « *Imbéciles, c'est pour vous que je meure* »

Aussi évocateur soit-il, le titre de cette communication « entrées en résistance » appelle, nous semble-t-il, quelques précisions. Tout d'abord, à partir de quand et comment entre-t-on en résistance ? De cette question, pour le moins anodine, en découle une autre plus fondamentale à nos yeux. A partir de quand peut-on dater la résistance : du 17 juin 1940 (date de la demande d'armistice par le maréchal Pétain), du 3 septembre 1939 (date de la mobilisation générale de la France), comme le suggère le colonel Rémy ou de bien avant encore ? Rappelons que Georges Bidault, alors journaliste, parlait déjà en 1938 de « résistance ». Se demander à partir de quelle date les 155 résistants de la première heure (1940-1941), que j'ai sélectionnés, sont entrés en résistance, c'est sous-entendre qu'il y a un avant et un après, c'est penser la résistance en termes de rupture.

Ensuite, l'expression « entrer en résistance » n'est pas la plus adéquate pour évoquer les temps pionniers de la résistance, parce qu'elle suggère, à tort, qu'en 1940, il existe déjà des groupes, des milieux, voire des lieux de résistance assez bien définis et suffisamment structurés pour permettre à celui, ou celle, qui décide de résister de pouvoir s'y intégrer selon des rites et des modalités particulières. Or, en 1940, aucun mouvement, aucun réseau n'est constitué ; et même si la résistance ne se fera pas à partir d'une table rase, tout reste néanmoins à créer et à organiser. Quand on lit les témoignages des pionniers, ce n'est pas le mot « résister » que l'on trouve le plus souvent sous leur plume, mais « faire quelque chose ». C'est pourquoi, pour éviter toutes les ambiguïtés que peut générer cette locution, il convient de la définir. Selon nous, « entrer en résistance », c'est passer d'un monde légal, réglé par des conventions et des pratiques sociales connues, à un autre monde, totalement inconnu et incertain qui ne ressemble à rien de ce que l'expérience humaine connaît ; comme le dit l'historien américain Robert Paxton, « entrer dans la Résistance, c'est accepter le chaos au nom d'un avenir meilleur et troquer le train-train quotidien contre une vie dangereuse semée d'imprévus. »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> A la faveur d'une actualité éditoriale, nous aurions pu prendre le pari d'organiser cette communication autour de Valentin Feldman, tant son parcours, qui le mène à la résistance, est représentatif de la trajectoire de tout ou partie des pionniers, dont nous allons parler ici.

<sup>2</sup> Robert O. PAXTON, (1940-1944), Le Seuil, collection « Points histoire », 1997, p. 343.

C'est moins rompre avec sa vie d'avant que de continuer à vivre comme avant tout en agissant par ailleurs<sup>3</sup>.

Notre réflexion repose ainsi sur un simple postulat de départ, à savoir que les pionniers ne sont pas transformés en hommes d'action à l'automne 1940, mais qu'ils ont continué avec d'autres armes un combat politique commencé bien auparavant. Cette « hypothèse de la continuité »<sup>4</sup> a donc nécessité de chercher antérieurement à juin 1940 les prémices de leur engagement résistant, en portant une attention toute particulière à la nature de leur intervention publique durant les années 1934-1939. Cela a aussi supposé de voir l'engagement résistant autrement, moins comme une pratique rompant avec le répertoire traditionnel des actions collectives des « intellectuels », que furent souvent les pionniers dans l'entre-deux-guerres, que comme une réponse adaptée au contexte politique de l'époque. « L'action est toujours le point de rencontre des expériences passées individuelles incorporées sous forme de schèmes d'action (schèmes sensori-moteurs, schèmes de perception, d'évaluation, d'appréciation, etc.), d'habitudes, de manières (de voir, de sentir, de dire et de faire) et d'une situation sociale présente. Face à chaque situation *nouvelle* qui se présente à lui, l'acteur va agir en *mobilisant* (sans nécessaire conscience de cette mobilisation) des schèmes incorporés appelés par la situation. »<sup>5</sup>

Ce qui nous intéresse ici, c'est de comprendre le processus social, qui mène des philosophes, des journalistes, des professeurs d'université intégrés professionnellement et socialement, à devenir des résistants, voire pour certains des « terroristes » comme les désignait la presse collaborationniste de l'époque. Il s'agit de saisir le cheminement qui va les conduire à refuser en 1940 l'armistice et le régime de Vichy, et ensuite ce qui amène certains à se jeter dans l'action au détriment souvent de leur métier, et parfois de leur vie. Car, comme l'écrit Jean Gosset : « on ne mesure pas, en s'engageant dans *ce métier* de la lutte clandestine, combien il est impossible de le faire en amateur. On apprend peu à peu qu'il faut s'y donner entier, que le travail régulier en souffre, et que le travail libre disparaît. »<sup>6</sup>

---

<sup>3</sup> Sur cette question du dédoublement de soi, cf. Fabienne FEDERINI, *Ecrire ou combattre : des intellectuels prennent les armes (1942-1944)*, Paris, La découverte, 2006.

<sup>4</sup> Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, collection « Références », Paris, 1992.

<sup>5</sup> Bernard LAHIRE, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, collection « Essais et recherches », 1998, p. 81.

<sup>6</sup> Jean GOSSET, « Nuit blanche », *ESPRIT*, décembre 1944, p. 100.

## I. L'entrée en dissidence<sup>7</sup> : conditions et contexte

A la faveur de ce que nous savons sur les pionniers, nous pouvons dire qu'ils ont tous exprimé publiquement leur refus d'accepter « l'in vraisemblable »<sup>8</sup>, né de la défaite ; ce qui les a conduit à entrer en dissidence sans même s'en apercevoir, tellement ce refus s'inscrivait dans la continuité de leur engagement politique antérieur.

### A. *Le rapport au nazisme : connaissance et combat(s)*

Rappelons en effet que 81,29% des pionniers connaissaient la nature du régime nazi, soit parce qu'ils avaient lu *Mein Kampf*, soit parce qu'ils s'étaient rendus en Allemagne après l'arrivée d'Hitler au pouvoir. A l'image de Jean Cavaillès, les chrétiens sociaux n'ont cessé durant toutes les années 1930 d'avertir, souvent par la voie d'articles, au moyen de livres parfois, du danger que représentait le nazisme. Robert d'Harcourt, dont le livre *Ambition et méthode allemandes*, publié en 1939 est interdit par la première liste Otto ; Gaston Fessart : ce théologien, rédacteur de la revue *Etudes*, est connu avant la guerre pour les travaux qu'il a consacrés aux questions internationales et au régime nazi. Après la débâcle, il poursuit son action à Lyon où il s'est fixé ; ou bien encore Pierre Chaillet qui pour son ouvrage *Autriche souffrante* publié en 1939 se trouve sur la première liste Otto.

Quant aux pionniers dont les familles appartenaient à des minorités religieuses (juives et protestantes<sup>9</sup>) et qui avaient reçu en héritage une histoire collective imprégnée de persécutions politiques, ils ont aussi très vite saisi ce que signifiait le nazisme. D'ailleurs, ils ont été nombreux à rejoindre la résistance parce qu'ils avaient perçu dès les années trente, de manière très aiguë, le danger mortel que représentait le nazisme. Le 15 août 1943, Jacques Bingen écrit à sa mère une lettre sans aucune ambiguïté sur ce qu'il sait de la nature du national-socialisme : « Enfin, accessoirement, j'ai la volonté de venger tant de juifs torturés et assassinés par une barbarie dont l'histoire n'offre pas de précédents. Il est bien qu'un juif de plus – il y en a tant déjà, si tu savais ! – prenne sa part entière à la libération de notre patrie »<sup>10</sup>.

---

<sup>7</sup> La notion de « dissidence » empruntée au langage de l'époque a été le premier terme utilisé par les partisans de Vichy pour désigner les opposants à la collaboration et à Pétain ; plus tard, ces « dissidents » seront qualifiés de « gaullistes » et/ou de « terroristes ». Cette notion est la reprise de l'expression employée en 1914 à l'encontre des pacifistes, sauf qu'en 1940, les pacifistes sont au pouvoir et les bellicistes dans la clandestinité.

<sup>8</sup> Valentin FELDMAN, *Journal de guerre « Imbéciles, c'est pour vous que je meurs ! » (1940-1941)*, Tours, Editions Farrago, p. 267.

<sup>9</sup> Citons l'exemple d'Yvonne Oddon, suggérant pour le titre du *Bulletin du musée de l'Homme* en 1940 le mot « Résistez » de Marie Durand qui fut emprisonnée à la Tour de Constance à Aigues-Mortes à l'âge de dix-huit ans et y resta prisonnière pendant vingt-sept ans (1732-1759) en raison de son appartenance protestante.

<sup>10</sup> Lettre de Jacques Bingen adressée à sa mère, 15 août 1943, *ESPOIR*, n°48, octobre 1984.

Ces hommes et ces femmes prirent part au combat clandestin, non pas en tant que juifs, ni en tant que protestants, mais en tant que Français. Pour preuve, le fait qu'ils luttèrent au sein des différents mouvements de résistance et non pas au sein d'un groupe spécifique. Rappelons tout simplement ce qu'écrivait Marc Bloch en mars 1941 : « J'affirme donc, s'il le faut, face à la mort, que je suis né Juif, que je n'ai jamais songé à m'en défendre ni trouvé aucun motif d'être tenté de le faire. Dans un monde assailli par la plus atroce barbarie, la généreuse tradition des prophètes hébreux, que le christianisme, en ce qu'il eut de plus pur, reprit pour l'élargir, ne demeure-t-elle pas une de nos meilleures raisons de vivre, de croire et de lutter ? Etranger à tout formalisme confessionnel comme à toute solidarité prétendument raciale, je me suis senti durant ma vie entière, avant tout et très simplement Français. »<sup>11</sup>

Deuxième indicateur permettant de montrer que le refus des pionniers ne date pas de l'automne 1940 : leurs engagements militants durant l'entre-deux-guerres ; et même si la forme de leur intervention publique est fort variée, on peut se rendre compte que les pionniers cumulent les appartenances militantes : 21 syndiqués (78,57%) sur 28 sont déjà membres d'un parti politique, 46 membres d'une association (59,74%) sur 77 pionniers sont adhérents soit d'un parti politique soit d'un syndicat, et 50 collaborateurs d'une revue politique (83,33%) sur 60 sont déjà au moins membres d'un parti, et/ou d'un syndicat et/ou d'une association. Enfin, nous avons identifié 25 pionniers sur les 126 dont nous connaissons l'engagement militant, représentant 19,84% d'entre eux, comme ayant été au moins une fois signataire d'une pétition dans les années 1935-1939.

Si nous examinons de plus près les engagements dans les associations des 77 pionniers qui en sont adhérents (ce qui représente presque 50% de l'ensemble de notre liste de pionniers et 61,11% des 126 pionniers aux engagements connus), nous constatons un fort activisme, puisque 38,16% d'entre eux ont milité, de manière simultanée ou successivement, dans au moins deux associations. L'orientation principale de ce militantisme est l'antifascisme. En effet, plus d'un tiers des pionniers (36,36%) dont nous connaissons les engagements ont lutté dans les années 1930 contre le fascisme au sein des organisations *ad hoc* : CVIA, AEAR, comité international de coordination et d'information pour l'aide à l'Espagne républicaine, etc. Toutefois, ce pourcentage s'élève à plus de 60% (61,04%) lorsque nous prenons en compte d'autres formes plus souples telles que l'organisation de comités d'accueil de réfugiés ou la participation physique aux brigades internationales. A l'instar de Jean Cavailès, signalons que 37,93% des professeurs agrégés ont participé aux combats antifascistes constituant près du tiers des membres de ces organisations.

Dernier indice : leur attitude en septembre 1939. Aussi imprécises que puissent être les données dont nous disposons, elles montrent qu'il y a chez les pionniers une volonté de continuer par la guerre la lutte anti-fasciste commencée avant guerre. Tout d'abord, 87,1% d'entre eux se déclarent hostiles aux

---

<sup>11</sup> Marc BLOCH, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard, collection « Folio histoire », 1990, p. 212.

accords de Munich et, de manière corollaire, 88,39% ne sont pas pacifistes en 1940. Si nous nous reportons aux témoignages individuels, le constat est patent : la guerre qui éclate en août 1939 est considérée comme étant un combat juste contre le nazisme. Alban Vistel explique ainsi que « quand la guerre est arrivée, comme je l'avais prévu, elle m'est apparue comme une guerre juste, sans discussion possible. Le nazisme, c'était la négation de tout ce à quoi je tenais. »<sup>12</sup> Claude Bourdet dit aussi qu'il « vécut les opérations militaires de juin 1940 comme un combat contre le fascisme. »<sup>13</sup> De même, André Postel-Vinay était convaincu de la nécessité de se battre contre les Allemands depuis 1937<sup>14</sup>. Selon les témoignages de ses amis, René Parodi « veut à tout prix aller au front où l'appelle son sentiment du devoir. »<sup>15</sup>. C'est René Char affecté sur le front qui écrit en plein combat : « il faut s'attendre à une barbarie systématique de la part de ces crapules. Ah ! je te prie de croire que ceux qui ici me tombent sous la main ne sont pas ménagés (parachutistes et espions) et le seront encore moins dans les jours qui suivront. »<sup>16</sup> Voici enfin ce qu'écrit dans son journal Valentin Feldman le 9 avril 1940 : « c'est encore un de ces dilemmes dont on ne peut sortir : ou on fait la paix ou on fait la guerre. [...] il faut choisir entre une Europe hitlérisée ou la révolte de l'Europe contre cette hitlérisation de plus en plus ample. Tout est là : ou bien on accepte ou bien on refuse ; l'hitlérisme est un des phénomènes contre lequel il faut prendre parti, sans nuances. »<sup>17</sup> Mais est-ce que ces exemples, sans compter ceux de Jean Cavallès et de Jean Gosset sur lesquels nous avons plus particulièrement travaillé, sont des cas singuliers ou bien ces attitudes revêtent-elles une dimension plus collective ? Sur les 90 pionniers effectivement mobilisés<sup>18</sup>, 18 (20%) se sont portés volontaires alors qu'ils étaient réformés, 12 (13,33%) ont demandé à être affectés sur le terrain des opérations militaires. Certains, comme Jean Moulin ou René Capitant, ont été contraints d'y renoncer. Notons enfin que 88,76% des pionniers ont servi dans des unités combattantes, confirmant ainsi l'hypothèse selon laquelle, avec d'autres armes, l'engagement résistant s'inscrit bien dans la continuité d'un combat volontaire commencé avant juin 1940. C'est en tout cas ce que dit Pierre Bertaux lorsqu'il explique que sa guerre avait commencé dès juillet 1936 et que son entrée dans la résistance n'en était que le prolongement : « La débâcle militaire de juin 1940, l'armistice de Pétain ? Des incidents de parcours. Très graves à vrai dire, surtout à l'échelle française. Mais, ne fallait-il pas voir au-delà – comme on dit maintenant –, au-delà de l'hexagone, ne fallait-il pas continuer la guerre là où on était et par tous les moyens ? »<sup>19</sup>

<sup>12</sup> Harry R. KEDWARD, *Naissance de la résistance dans la France de Vichy (1940-1942)*, Paris, Champ Vallon, 1989, p. 269.

<sup>13</sup> Jean MAITRON et Claude PELLETIER, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, op. cit., pp. 114-115.

<sup>14</sup> Entretien avec M. André Postel-Vinay, 21 janvier 2002, Paris.

<sup>15</sup> « Résistance et libération », PA 12, Fonds Alexandre Parodi, Archives contemporaines, Fondation nationale des sciences politiques, Centre d'histoire de l'Europe du vingtième siècle, Paris.

<sup>16</sup> Extraits de lettre cités par Laurent GREILSAMER, *L'éclair au front. La vie de René Char*, Paris, Fayard, 2004, p. 141.

<sup>17</sup> Valentin FELDMAN, *Journal de guerre...*, op. cit., p. 113.

<sup>18</sup> Sur les 137 pionniers masculins, nous ne détenons aucune information pour 18 d'entre eux ; 29 n'ont pas été mobilisés en raison de leur âge et/ou de leurs charges familiales.

<sup>19</sup> Pierre BERTAUX, *Libération de Toulouse et de sa région*, Paris, Hachette, 1973, p. 11.

C'est aussi ce que dit Jean Cavaillès face au commandant allemand qui l'interroge à Fresnes : « Je suis officier, fils d'officier. Je continue en officier avec les moyens à ma portée, le reste ne m'intéresse pas. »<sup>20</sup>

### B. *Le poids du contexte politique : juin - octobre 1940*

Situons rapidement le contexte militaire et politique de la France. En un mois (de mai à juin 1940), ce pays passe d'une situation de guerre à une situation d'occupation d'une partie de son territoire. Pour les soldats de 1939 partis, comme la majorité de nos pionniers, dans l'intention de se battre contre le nazisme, l'armistice, et l'occupation allemande qui l'accompagne, constituent sans aucun doute une terrible humiliation. En effet, contrairement à leurs aînés de la Première Guerre mondiale, ils doivent affronter en vaincus « la défaite et l'humiliation<sup>21</sup> » de la France ; ce qui, sans aucun doute, constitue pour eux un affront d'autant plus difficile à admettre qu'ils étaient partis à la guerre pour se battre et surtout pour « faire échec une fois pour toutes à Hitler<sup>22</sup>. » Tous les pionniers exposés physiquement au front ont dû ressentir cette défaite militaire de mai-juin 1940, aussi rapide qu'inattendue – ce que les historiens appellent la « débâcle » –, d'autant plus comme une offense que la plupart d'entre eux ont vécu leur jeunesse dans le souvenir de la victoire de 1918. « Ce coup d'assommoir », dont parle Alban Vistel<sup>23</sup>, a sans doute été pour beaucoup dans la volonté de certains combattants de continuer, ailleurs et sous d'autres formes, la bataille militaire commencée en 1940. Pour bien comprendre ces mois charnières, sur lesquels peu de témoignages existent finalement, nous nous attacherons plus particulièrement à travers l'exemple de Jean Gosset – ancien normalien, agrégé de philosophie et rédacteur à *Esprit* – à montrer comment les pionniers, et sans doute avec eux toute une série d'autres, sont progressivement passés du refus à l'action après avoir été tentés par le retrait sur la sphère privée.

La conjoncture politique issue de l'occupation allemande se révèle complexe. C'est « le grand trouble des esprits et des cœurs de l'avant-guerre », comme le dit Pierre Brossolette<sup>24</sup>. Car, même s'il existe une différence de nature entre la République et le régime de Vichy<sup>25</sup> – la première se situe dans une logique de l'exception alors que le second est dans une logique d'exclusion –, les derniers mois de la Troisième République finissante ont facilité la transition avec l'Etat français. L'exclusion de la vie nationale du PCF et de ses organisations, la création des premiers camps pour les réfugiés espagnols républicains, qui sont rejoints à la déclaration de guerre par les réfugiés allemands antinazis et le

---

<sup>20</sup> Propos de Jean Cavaillès cités par Georges Canguilhem, « Jean Cavaillès (1903-1944) », in *Mémorial des années 1939-1945*, op. cit., p. 148.

<sup>21</sup> Jean GIRAUDOUX, *De « pleins pouvoirs » à « sans pouvoirs »*, Julliard, Paris, 1994, p. 164.

<sup>22</sup> Lettre de Georges Bonnefoy à un ami, 13 janvier 1940, AB XIX/3038-9, Archives nationales.

<sup>23</sup> Harry R. KEDWARD, *Naissance de la Résistance dans la France de Vichy (1940-1942)*, op. cit., p. 269.

<sup>24</sup> *Anthologie des écrivains morts à la guerre 1939-1945*, Albin Michel, Paris, 1960, pp. 90-92.

<sup>25</sup> Sur les liens pouvant être établis entre le régime républicain d'avant guerre et le régime de Vichy, se référer à Gérard NOIRIEL, *Les origines républicaines de Vichy*, Hachette littératures, Paris, 1999.

sabordage de la République par une écrasante majorité de parlementaires le 10 juillet 1940 ont sans aucun doute contribué à créer les conditions favorables à l'acceptation du régime de Vichy. On peut même dire que la reprise en main du pays par le vainqueur de Verdun apporte un certain soulagement, pour ne pas dire un apaisement passager à ce que Robert Paxton appelle « la guerre civile naissante de l'avant-guerre<sup>26</sup> ». Face à une confusion qui est donc « à son comble, [...] [où] les Français sont déboussolés, [où] la nation est à la dérive<sup>27</sup> », le régime de Vichy présente à ses débuts une figure floue mais stable politiquement, ayant réussi à obtenir de la Chambre des députés les pleins pouvoirs. Grâce à la personne du maréchal Pétain, il apparaît même fort respectable, n'ayant pas encore le visage d'un régime qui « s'accroche contre toute raison à la politique de collaboration et s'exaspère dans la répression milicienne<sup>28</sup> ».

C'est donc dans ce contexte politique équivoque et confus que paraît dans *Le Républicain orléanais et du Centre* le 1<sup>er</sup> septembre 1940 un texte de Jean Gosset intitulé « La mort des partis politiques ». Cet article traduit toutes les hésitations, tous les doutes voire toutes les ambivalences d'un jeune homme aux prises avec une période particulièrement troublée et troublante. En cela, il est un très bon indicateur de la confusion politique et de l'ambiguïté idéologique qui règnent en France depuis la débâcle et l'exode. Dès le début, Jean Gosset prend acte de la mort des partis politiques, décès formellement constaté sans qu'il n'ait été expressément édicté par le régime de Vichy. Il estime que cette mort des partis politiques va permettre une résurrection des idées et des hommes tout en étant conscient du contexte politique difficile dans lequel cette renaissance se fera : « Même si l'expression est soumise à des règles plus ou moins strictes, que du moins la réflexion ne soit plus paralysée par l'incertitude et l'ambiguïté de chaque affirmation. Les circonstances rendront peut-être les réalisations difficiles ; essayons du moins de tenter celles-ci en les voulant franchement, résolument, et les mener aussi loin que le permettront nos moyens. »

Si ce texte paraît ambigu, c'est parce qu'il reprend l'antienne du nouveau régime : réformer la nation française. Avant les mesures d'exclusion et la désignation de boucs émissaires, personne ne sait exactement le sens précis que revêt cette volonté de réformer. Le ralliement au maréchal Pétain d'une partie de la gauche, en faisant éclater le clivage droite-gauche, laisse croire à certains « non-conformistes » des années trente, – et parmi eux aux personnalistes d'*Esprit* –, que l'Etat français réussirait à construire cette fameuse « troisième voie » qu'ils n'ont cessé de chercher durant toutes les années trente. À l'instar d'Emmanuel Mounier qui pense qu'il « faut s'atteler à l'œuvre commune [en] cessant de nous jeter inconsidérément dans les vicissitudes politiques<sup>29</sup> », Jean Gosset considère lui

---

<sup>26</sup> Robert O. PAXTON, *La France de Vichy...*, op. cit., p. 93.

<sup>27</sup> Pierre LABORIE, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Le Seuil, collection « L'univers historique », 1990, p. 230

<sup>28</sup> Philippe BURRIN, *La France à l'heure allemande*, Le Seuil, collection « L'univers historique », Paris, 1995, p. 26.

<sup>29</sup> Emmanuel MOUNIER, « A l'intelligence française », *Marianne*, 2 août 1940.

aussi qu'il existe une opportunité politique pour réaliser aujourd'hui ce qui n'a pas pu l'être sous le régime démocratique, à savoir une reconstruction de la France sur d'autres bases et dans un autre cadre politique. Il entend donc « faire le maximum dans les limites des possibilités actuelles<sup>30</sup> ».

A cette époque là, c'est-à-dire entre juillet et octobre 1940, Jean Gosset croit qu'il est encore possible d'infléchir le nouveau régime dans un sens personnaliste<sup>31</sup>. Mais il se rend vite compte de la nature réelle de l'Etat français. En effet, le brouillage politique qui, jusque-là, pouvait lui laisser croire qu'une refondation politique était possible, se dissipe brutalement, et définitivement, avec les premières mesures d'exclusion édictées par le régime de Vichy. Il comprend alors combien la réforme souhaitée par le gouvernement de Pierre Laval n'a absolument rien à voir avec ce que, lui, entend par ce mot. Ce n'est pas un projet d'unité nationale que cet Etat entend promouvoir mais un régime d'exclusion de tous ceux qu'il désigne comme « boucs émissaires » : les étrangers, les réfugiés politiques allemands, les Français naturalisés depuis 1927, les francs-maçons, les communistes et les anciens dirigeants du Front populaire. Quant aux Français « regardés comme juifs », ils font l'objet de différentes mesures d'exclusion : ils sont radiés des cadres de la fonction publique, ils ne peuvent détenir aucune fonction élective et ils ont un accès limité par *numerus clausus* à l'université et à certaines professions libérales.

Cette politique d'exclusion, qui prend la forme de relèvement de fonctions des fonctionnaires concernés par ces différentes lois, ne reste pas à un simple niveau théorique. Elle est très rapidement perceptible au sein des établissements scolaires puisque dès la rentrée d'octobre 1940, l'administration de l'Instruction publique la met en œuvre en demandant à ses recteurs et à ses inspecteurs d'académie d'appliquer les nouvelles consignes nationales. Il appartient ainsi aux chefs d'établissement de faire signer une déclaration sur l'honneur à tous les fonctionnaires travaillant sous leur autorité ; déclaration dans laquelle ces derniers assurent ne pas avoir appartenu à la franc-maçonnerie<sup>32</sup>. Ils doivent aussi recenser les fonctionnaires fils d'étranger et les relever de leurs fonctions puisque, en vertu de l'article un de la loi du 17 juillet 1940, ils ne peuvent plus être employés par les administrations de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics. Face à cela, la réaction de Jean Gosset est claire : « Je suis passablement dégoûté actuellement, avec tout ce qui se passe de stupide et d'odieux [...]. Je crois que je vais moi aussi me plonger dans la retraite, faire ma thèse, travailler silencieusement avec vous et nos amis en renonçant à toute efficacité proche. Vous voyez que je me convertis, bien malgré moi<sup>33</sup>. » Ainsi, quelques mois seulement après avoir cru que « quelque chose » était possible, la politique d'exclusion du régime de Vichy a fini par dissiper ses dernières illusions.

---

<sup>30</sup> Lettre de Jean Gosset à Pierre-Aimé Touchard, 2 septembre 1940, citée.

<sup>31</sup> Lettre de Jean Gosset à Pierre-Aimé Touchard, 15 septembre 1940, citée.

<sup>32</sup> Cf. la déclaration de Jean-Paul Sartre faite au lycée Pasteur, 20 mai 1941, AJ<sup>16</sup>7131, Archives nationales. Ou bien encore celle de Jean Guéhenno citée par lui-même dans son *Journal des années noires*, Paris, Gallimard, collection « Folio », 1973, p. 45.

<sup>33</sup> Lettre de Jean Gosset à Roger Secrétain, 5 novembre 1940, citée.

Toutefois, son atonie n'est pas complète, puisqu'avant de se « plonger dans la retraite », il s'associe à une démarche collective en vue d'éviter la révocation de ses collègues « regardés comme juifs », et notamment de son inspecteur d'académie, Gilbert Pimienta. Comme l'explique Jean Gosset à son correspondant<sup>34</sup>, le but de cette initiative est d'intervenir auprès du secrétaire d'Etat à l'Instruction publique et à la jeunesse afin de demander l'application de « l'article 8<sup>35</sup> de la loi, prévoyant des exceptions pour ceux qui auraient rendu d'éminents services littéraires, scientifiques ou artistiques. Il est vrai que nous sollicitons cet article en en demandant l'application pour des services uniquement universitaires, mais nous le faisons consciemment [...]. Voudriez-vous en parler à nos amis d'Orléans, Melle H. et éventuellement d'autres, pour qu'il y ait une initiative semblable le cas échéant ? [...] Excusez-moi de vous demander cette démarche d'autant plus que c'est *urgent* : les intéressés s'en vont le 18<sup>36</sup>. (Il s'agit d'une demande adressée au ministre par la voie hiérarchique). » Jean Gosset indique que c'est à la fois « une démarche de principe » et une manière de « manifester l'attachement aux personnes ».

Dans le contexte de l'époque, cette démarche n'est pas anodine. Car, même si elle ne conteste pas directement la loi du 3 octobre 1940, elle s'appuie sur l'opportunité offerte par son article 8 pour contourner les effets de la loi. En effet, demander à ce que tous les collègues « regardés comme juifs » puissent bénéficier de cette exception, n'est-ce pas vider de son sens la loi elle-même et reporter sur les autorités hiérarchiques elles-mêmes les décisions d'exclusion de fonctionnaires français ? D'ailleurs, les limites d'une telle protestation sont très vite fixées par les autorités hiérarchiques : « Quand l'inspecteur Sergent et la directrice d'une école primaire de Blois [se rendent] à Paris pour protester contre l'éviction de l'inspecteur d'académie Gilbert Pimienta, ils se voient sévèrement tancés et on les menace même de sanctions au ministère de l'Education nationale au cas où ils poursuivraient leurs manifestations<sup>37</sup>. » Cette action de protestation publique, menée auprès des autorités hiérarchiques de l'Éducation nationale, s'inscrit en fait dans un mouvement plus général qui a commencé dans « certains lycées de Paris<sup>38</sup> [...], [où] les membres de l'Enseignement ont fait une demande en faveur de leurs collègues juifs menacés à très brève échéance par l'application de la loi du 3 octobre<sup>39</sup>. » Quant aux autres manifestations de soutien plus anonymes, il semble bien que les

---

<sup>34</sup> Lettre de Jean Gosset à Roger Secrétain, 6 décembre 1940, Archives privées.

<sup>35</sup> L'article 8 de la loi du 3 octobre 1940 prévoyait que « par un décret individuel pris en Conseil d'Etat et dûment motivé, les juifs qui, dans les domaines littéraire, scientifique, artistique, ont rendu des services exceptionnels à l'Etat français, pourront être relevés des interdictions retenues par la présente loi. »

<sup>36</sup> La seconde circulaire d'application signée de Jacques Chevalier, ministre de l'Instruction publique en remplacement de Georges Ripert, précisait que tous les fonctionnaires touchés par la loi du 3 octobre 1940 devaient être renvoyés à la date du 19 décembre 1940.

<sup>37</sup> Claude SINGER, *Vichy, l'université et les juifs. Les silences et la mémoire*, les Belles Lettres, collection « Pluriel », Paris, 1992, p. 176.

<sup>38</sup> Sur l'initiative prise par Gustave Monod, alors inspecteur d'académie de Paris, de réunir les proviseurs des lycées parisiens en novembre 1940, et des suites qui s'en sont suivies pour ce haut fonctionnaire, cf. Rémy HANDOURTZEL, *Vichy et l'école. 1940-1944*, Edition Noësis, Paris, 1997, pp. 319-322.

<sup>39</sup> Lettre de Jean Gosset à Roger Secrétain, 6 décembre 1940, citée.

mesures d'intimidation du ministère ainsi que les différents rappels à l'ordre<sup>40</sup> aient réussi à circonscrire leur modeste retentissement. A la fin 1940, les pétitions sont certes inexistantes, mais les marques de sympathie exprimées à l'égard des collègues quittant leurs fonctions le 19 décembre 1940 en raison de l'application de la loi du 3 octobre, bien qu'elles soient rares eu égard au nombre de personnes concernées, continuent néanmoins de se manifester. « Deux professeurs juifs ont quitté notre établissement. Leurs collègues ont ressenti leur départ comme une douloureuse injustice. J'ai partagé ce sentiment<sup>41</sup>. »

Si l'application d'une législation discriminatoire en direction d'une partie de la population française est particulièrement visible au sein de l'administration publique, puisqu'elle entraîne la révocation, et donc le départ physique, du personnel concerné, elle ne s'y limite pas. Son caractère général fait que tous les secteurs, qu'ils soient politiques, culturels économiques ou administratifs sont concernés par ces mesures. Le champ éditorial<sup>42</sup> lui-même n'est pas épargné. Les règles édictées par les autorités allemandes en zone nord et approuvées par le régime de Vichy en zone sud définissent un nouveau contexte où l'expression publique des idées est fortement contrainte et où disparaît un espace public contradictoire, fait d'oppositions et de débats politiques. La protestation politique, quelle que soit sa forme (parti, syndicat, association, pétition, article, symbole, etc.), ne peut plus s'exprimer légalement sans avoir à connaître des entraves administratives (censure partielle ou totale) ou physiques (arrestation ou emprisonnement). Jean Gosset voit ainsi son article protestant contre l'arrestation de Paul Langevin<sup>43</sup> le 30 octobre 1940 censurer par la rédaction du *Républicain orléanais et du Centre*. Devant les atteintes grandissantes portées à la liberté d'expression, il décide donc de se retirer de l'espace public : « J'ai constaté avec une très grande peine la transformation du journal, l'apparition des communiqués de propagande, d'abord en tout petits caractères, puis en plus gros – la disparition à peu près complète des éditoriaux signés R. S.<sup>44</sup> – les éloges de Pierre Laval – dont celui d'aujourd'hui doit vous être comme à moi par sa dimension et son contenu, difficilement tolérable [...]. Je n'ai d'ailleurs pas, vous le comprendrez sans peine, l'intention de renouveler cet abonnement, à moins que

---

<sup>40</sup> Dans une circulaire en date du 21 décembre 1940, Jérôme Carcopino demande aux proviseurs des lycées parisiens de « calmer » la « vive émotion [qui] s'est emparée des maîtres et des élèves de votre établissements à la pensée que des professeurs prisonniers de guerre avaient hier subi les rigueurs de la loi du 18 octobre sur les juifs. » AJ<sup>16</sup>7130, Archives nationales.

<sup>41</sup> Lettre de la directrice du lycée Victor Hugo à monsieur le recteur de l'académie de Paris, 23 décembre 1940, AJ<sup>16</sup>7130, Archives nationales.

<sup>42</sup> Cette notion de « champ éditorial » est préférée à celle de « champ littéraire ». Elle englobe plus largement tous les supports écrits : livres, revues, périodiques, journaux.

<sup>43</sup> L'annonce de l'arrestation de Paul Langevin par la Gestapo entraîne la création d'un comité de soutien à Paris. Un tract de l'union des étudiants et lycéens communistes (UELC) appelle à manifester. C'est le prélude à la manifestation très sévèrement réprimée du 11 novembre 1940.

<sup>44</sup> Il s'agit de Roger Secrétain, son correspondant. Né en août 1902 à Orléans, Roger Secrétain est issu d'une famille de tradition catholique mais républicaine modérée. Autodidacte, il devient journaliste à 25 ans au *Républicain orléanais et du Centre*. Ami de Jean Zay et de Marcel Abraham avec lequel il collabore à la revue *Le mail*, c'est sur l'invitation d'Emmanuel Mounier qu'il collabore dès 1935 à la revue *Esprit*, bien qu'il soit, comme il se définit lui-même, un « spiritualiste incroyant ». Archives privées.

les choses changent et qu'on vous laisse plus de liberté. De même que je n'ai plus envie (sous la même réserve !) d'envoyer des articles. »<sup>45</sup> Fort de cette position de principe, il n'est pas surprenant que Jean Gosset s'oppose également à la réparation d'*Esprit*, y compris en zone sud.

Dès lors, contraints au silence, les « intellectuels »<sup>46</sup> qui, à l'instar de Jean Gosset, ne tirent de leur collaboration à des revues politiques ni rétribution financière ni reconnaissance sociale vont donc progressivement se retirer du champ public, qu'il soit politique, associatif et/ou éditorial ; leur opposition politique ne pouvant plus désormais se manifester sous des formes légales. Comme l'écrit Valentin Feldman, « il s'agit désormais « de prendre conscience de la place qu'un intellectuel se voit dévolue dans des conditions historiques concrètes, quand toute expression libre est interdite à la pensée libre »<sup>47</sup>.

## II. De la dissidence (individuelle) à la résistance (collective)

Le refus d'accepter l'armistice, l'occupation allemande et le régime autoritaire de Vichy<sup>48</sup> sont bien sûr autant d'indices permettant d'appréhender l'état d'esprit dans lequel se trouvent les pionniers à l'automne 1940<sup>49</sup>. Toutefois, il s'agit maintenant de comprendre comment, face à une situation aussi inédite, les résistants de la première heure, parmi lesquels on compte beaucoup « d'intellectuels », sont passés d'une « disposition à » résister, exprimée initialement sous la forme d'opinions politiques, à une « action effective »<sup>50</sup>, sachant que c'est justement dans ce passage « du temps des individualités déterminées mais esseulées à celui de noyaux que réside le premier changement de nature de la résistance. En effet dès lors qu'un groupe, si restreint soit-il, s'attelle à la tâche, sa préoccupation première devient de s'étoffer, c'est-à-dire de recruter. Ce changement d'état est fondamental puisqu'il marque que la première condition de l'activité résistante – la rencontre de gens qui pensent comme soi – est désormais remplie. »<sup>51</sup>

---

<sup>45</sup> Lettre de Jean Gosset à Roger Secrétain, 6 décembre 1940, citée.

<sup>46</sup> Au sens où se comprend ce terme depuis l'affaire Dreyfus.

<sup>47</sup> Valentin Feldman, *Journal de guerre...*, *op. cit*, p. 252.

<sup>48</sup> Jean Cavaillès n'a jamais eu d'illusion sur le régime de Vichy. Refusant le prétendu double jeu de Pétain, il affirme ainsi qu'il « joue même un triple jeu. Le troisième consiste à dire qu'il en joue un double. » Laurent DOUZOU, *La désobéissance. Histoire d'un mouvement et d'un journal clandestins : Libération-Sud (1940-1944)*, Paris, Odile Jacob, 1995, p. 40.

<sup>49</sup> Pour s'en convaincre, il suffit de lire le journal de guerre de Valentin Feldman.

<sup>50</sup> Olivier FILLIEULE, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 51 (1/2), 2001, pp. 199-215.

<sup>51</sup> Laurent DOUZOU, « L'entrée en résistance », in Antoine PROST (dir.), *La résistance, une histoire sociale*, Paris, Editions de l'atelier, collection « Mouvement social », 1997, p. 12.

Résister suppose donc que l'on fasse « partager son refus »<sup>52</sup> avant même de définir les objectifs et les moyens de nuire à l'ennemi ; et pour cela, il convient de détenir et de mobiliser, au-delà des schèmes politiques de perception, toute une expérience acquise entre les deux guerres et sédimentée sous la forme de ressources, que ce soient des ressources physiques incorporées (liées au corps), des ressources relationnelles (appartenance et réseaux affectifs) et/ou des ressources cognitives (compétences certifiées et savoirs-faire pratiques)<sup>53</sup>. Car, comme le soulignent les études portant sur la mobilisation politique, « c'est [bien] l'acquisition et la mobilisation de ressources politiques qui permettent aux individus de passer de l'acceptation résignée de leur sort malheureux à l'action revendicative »<sup>54</sup>.

#### A. La guerre de 1939-1940 : un rite de passage

Passer d'un monde (légal) à l'autre (clandestin) implique de se retrouver plongé dans un monde nouveau, différent, singulier. Pour autant, il nous semble que les pionniers sont mieux à même que d'autres à opérer cette immersion dans un monde totalement inconnu d'eux sans doute parce que leur participation physique à la guerre de 1939-1940 les y a préparés. Tel un rite de passage, la guerre impose en effet de se débarrasser de ce que l'on est dans le civil pour mieux « faire [son] métier d'officier<sup>55</sup> » : « non pas sorbonnard, mais normalien, et faisant tout ce qu'il faut, en ce moment surtout, pour l'oublier<sup>56</sup>. » Les quelques mois d'inaction de la « drôle de guerre » ont ainsi permis l'initiation à ce monde nouveau, facilitant ainsi la transition entre l'avant et l'après : « Je bénis ces quelques mois qui auront précédé de m'avoir rendu plus capable de faire ce que je suis appelé à faire et de m'avoir délivré de tout ce que j'avais aimé jusqu'avant<sup>57</sup>. » Ensuite l'expérience de la guerre<sup>58</sup> a marqué les pionniers qui y ont participé dans la mesure où ils ne sont pas sortis de cette épreuve comme ils y sont entrés<sup>59</sup>. Ils savent désormais ce que c'est que l'inaction, le combat, la captivité, les brimades, la faim, la dysenterie et la sauvagerie des officiers allemands. Le journal tenu par Jean Cavailles lors de sa captivité en donne quelques exemples. « Un Marocain fusillé pour avoir lancé une

---

<sup>52</sup> Jacques SEMELIN, « Qu'est-ce que résister ? », *Esprit*, janvier 1994, p. 52.

<sup>53</sup> Cf. Michaël POLLACK, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Editions Métailié, Paris, 1990, pp. 289-290.

<sup>54</sup> Lilian MATHIEU, « Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises », *Revue française de sociologie*, 40 (3), 1999, pp. 475-499.

<sup>55</sup> Lettre de Georges Bonnefoy adressée à un ami, 18 janvier 1940, AB XIX/3038-9, Archives nationales. Nous pensons que son destinataire est Jean Gosset.

<sup>56</sup> Lettre de Georges Bonnefoy adressée à un ami en date du 24 mars 1940, AB XIX/3038-9, Archives nationales.

<sup>57</sup> Lettre de Georges Bonnefoy à un ami, 13 décembre 1939, AB XIX/3038-9, Archives nationales.

<sup>58</sup> C'est, semble-t-il, un constat assez général dressé aussi bien par ceux qui ont été exposés au feu – comme Jean Cavailles, Jean Gosset, Georges Bonnefoy que par ceux qui ne l'ont pas été.

<sup>59</sup> Cf. le témoignage de Simone de Beauvoir sur le retour de captivité de Jean-Paul Sartre dans *La force de l'âge*, Gallimard, collection « Folio », Paris, 1960, p. 549.

Pierre à une sentinelle [...]. La nuit, cris de goret qu'on égorge – c'est un nègre qu'un Allemand larde de coups de baïonnette pour s'amuser – ils se font servir par eux<sup>60</sup>. »

Cette immersion prolongée des pionniers, en tant que soldats, dans un contexte social jusque-là inconnu, même si leur service militaire les y avait déjà un peu préparés, participe de ce qu'Emile Durkheim nomme la conversion<sup>61</sup> ; et les « épreuves »<sup>62</sup> auxquelles ils ont été confrontés sur le front, notamment le fait d'avoir été exposés physiquement aux combats, d'avoir connu personnellement le risque d'être tué<sup>63</sup>, blessé ou fait prisonnier<sup>64</sup>, les ont progressivement conduits à cette conversion, commencée sans aucun doute au cours de ces années 1938-1939, lorsqu'ils se préparaient mentalement à se battre. « [La guerre] pouvait venir, [René Parodi] était prêt à subir la grande épreuve. Elle ne l'a pas transformé, elle n'a fait que développer tout ce qu'il y avait déjà en lui. »<sup>65</sup> C'est la même constatation que formule Georges Canguilhem à l'égard de Jean Cavallès : « il faut reconnaître qu'il n'attendait pas des événements d'apprendre d'eux ce qu'il devait attendre. Sa mort l'a confirmé plus qu'elle ne l'a révélé »<sup>66</sup>. Comme le reconnaît très justement le soldat Jean-Paul Sartre, la manière de voir le monde n'est pas la même lorsque l'on est personnellement soumis à des bombardements et lorsqu'on ne l'est pas. : « ce ne serait pas du tout la même manière de voir le monde si j'étais personnellement soumis à des bombardements et il y aurait une autre manière de prendre sur moi – et une autre encore si j'étais aviateur ou des Corps francs. »<sup>67</sup>

Cette expérience de la guerre a aussi amené les pionniers à relativiser ce à quoi ils attribuaient de la grandeur<sup>68</sup> auparavant pour mieux s'accorder avec d'autres individus, relevant d'autres milieux sociaux que le leur, sur un « principe supérieur commun » : la lutte contre l'occupant. « Il y a encore beaucoup de poèmes qui chantent en moi, inapaisés. Il y a beaucoup d'idées religieuses que j'aurais

---

<sup>60</sup> Gabrielle FERRIERES, *Jean Cavallès. Un philosophe dans la guerre (1903-1944)*, Guilvinec, Calligrammes Bernard Guillemot, 1996, p. 142.

<sup>61</sup> En effet, loin d'être une simple adhésion à une conception particulière, la conversion est « un mouvement profond par lequel l'âme, tout entière se tournant dans une direction nouvelle, change de position, d'assiette et modifie son point de vue sur le monde. » Emile DURKHEIM, *L'évolution pédagogique en France*, Paris, Presses universitaires de France, collection « Quadrige », 1990, p. 37.

<sup>62</sup> Chez Luc Boltanski et Laurent Thévenot, l'épreuve peut être définie comme la situation qui met en cause les grandeurs des personnes surtout lorsque celles-ci ne savent pas s'en montrer dignes, n'ayant pas effectué le sacrifice supposé par leur état de grandeur apparent. Se référer à Luc BOLTANSKI, Laurent THEVENOT, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, collection « Essais », 1991, pp. 168-174.

<sup>63</sup> « Et puis l'acceptation de mourir est le seul recours que l'homme ait contre son propre égoïsme. Rien n'est pur. Rien n'est sûr, que la volonté de ne pas fuir, de rester s'il le faut. » Lettre de Georges Bonnefoy à un ami, 18 janvier 1940, citée.

<sup>64</sup> Certains d'entre eux vont l'être et s'évaderont comme Jean Cavallès ; d'autres (comme Jean Gosset) devant le risque de l'être trouveront la parade pour y échapper en réussissant à s'embarquer pour l'Angleterre.

<sup>65</sup> « Résistance et libération », PA 12, Fonds Alexandre Parodi, Archives contemporaines, Fondation nationale des sciences politiques, Centre d'histoire de l'Europe du vingtième siècle, Paris.

<sup>66</sup> Georges CANGUILHEM, « Jean Cavallès (1903-1944) », in *Mémorial des années 1939-1945*, op. cit., p. 142.

<sup>67</sup> Lettre de Jean-Paul Sartre à Simone de Beauvoir, 16 mai 1940, *Lettres au Castor et à quelques autres (1940-1963)*, édition établie, présentée et annotée par Simone de Beauvoir, Paris, Gallimard, 1983, p. 229.

aimé exprimer, parce qu'elles reviennent trop rarement parmi les hommes. Cela importe peu. Cela sera trouvé ou perdu. Ce qui compte, c'est ma volonté de ne quitter cette terre que Hitler abattu ou pour abattre Hitler. »<sup>69</sup>

C'est en cela que nous pouvons dire que la mobilisation, lorsqu'elle s'est accompagnée de la participation aux combats militaires, apparaît comme le trait d'union nécessaire entre l'intervention publique d'avant-guerre et l'action résistante dans la mesure où la participation à la guerre a révélé les individus à eux-mêmes et souvent pour la première fois. En effet, en les changeant de contexte social, en les plongeant dans un monde totalement inconnu, elle a contraint les individus à puiser en eux-mêmes, à utiliser certaines de leurs compétences notamment physiques pour faire face aux situations extrêmes dans lesquelles la guerre les plongeait. La guerre ne semble avoir créé aucune aptitude qui n'existât préalablement<sup>70</sup>. Jouant le rôle d'un simple révélateur, la guerre permettrait aux acteurs d'avoir pleinement conscience de leurs capacités, ou de leurs incapacités, qu'elles soient physiques ou morales d'ailleurs. À ce propos, Marc Bloch constate : « Je n'ai pas connu en 1914-18 de meilleurs guerriers que les mineurs du Nord ou du Pas-de-Calais. À une exception près. Elle m'étonna longtemps jusqu'au jour où j'appris par hasard que ce trembleur était un jaune, entendez un ouvrier non syndiqué, employé comme briseur de grève. Aucun parti pris politique n'est ici en cause. Simplement, là où manquait en temps de paix le sentiment de la solidarité de classe, toute capacité de s'élever au-dessus de l'intérêt égoïste immédiat fit de même défaut sur le champ de bataille<sup>71</sup>. »

Ainsi, la guerre ne dévoile jamais que des dispositions sociales acquises antérieurement, et qui jusqu'alors n'avaient jamais eu l'occasion de se manifester de cette façon-là. « De la nature des contextes que nous sommes amenés à traverser dépend le degré d'*inhibition* ou de *refoulement* d'une partie plus ou moins importante de notre réserve de compétences, d'habiletés, de savoirs et de savoir-faire, de manières de dire et de faire dont nous sommes porteurs<sup>72</sup>. » C'est bien sûr le cas par exemple pour Jean Cavailès : « la guerre fut l'occasion pour lui de révéler son énergie, son sang-froid et la conscience exigeante des valeurs propres, qui veut précisément que ces valeurs soient risquées »<sup>73</sup>. C'est aussi le cas pour Jean Gosset qui, bien qu'ayant toujours été de constitution fragile<sup>74</sup>, montre néanmoins lors des combats de 1939-1940 qu'il possède les dispositions mentales pour dépasser ses aptitudes physiques. Pour tout « intellectuel », c'est-à-dire pour un individu habitué, parfois depuis

---

<sup>68</sup> La publication d'articles pour Jean Gosset, la logique pour Jean Cavailès, la philosophie pour Valentin Feldman ou la poésie pour René Char.

<sup>69</sup> Lettre de Georges Bonnefoy à un ami, 13 décembre 1939, citée.

<sup>70</sup> « Un des privilèges du véritable homme d'action est, sans doute, que, dans l'action, ses travers s'effacent, tandis que des vertus, jusque-là en sommeil, paraissent alors chez lui avec un éclat inattendu. » Marc BLOCH, *L'étrange défaite*, op. cit., p. 62.

<sup>71</sup> *Ibid.*, pp. 270-271.

<sup>72</sup> Bernard LAHIRE, *L'homme pluriel...*, op. cit., p. 69.

<sup>73</sup> Témoignage de Georges Canguilhem cité par Marie GRANET, *Cohors-Asturiers. Histoire d'un réseau de résistance 1942-1944*, Bordeaux, Editions des Cahiers de la Résistance, 1974, p. 4.

<sup>74</sup> Entretien avec Mme Danielle Rioul-Gosset, 19 novembre 2000.

l'enfance, à investir son esprit, le rapport au corps n'est pas un sujet anodin<sup>75</sup>. Or, la guerre, surtout lorsqu'elle s'accompagne de combats militaires, l'amène nécessairement à prendre conscience de l'existence de cette partie de lui-même jusque-là peu ou prou ignorée, puisqu'elle le contraint à l'utiliser tout en exigeant qu'il le ménage.

### B. *Détenir les ressources nécessaires pour les réinvestir d'un monde dans un autre*

Si en théorie, chacun peut faire de la résistance parce que chacun peut en avoir la volonté, en pratique, sans moyen, sans soutien, sans ressource personnelle propre, cette intention ne suffit pas. « La résistance n'appartient pas au monde des idées. Elle commence avec l'action. On n'est pas résistant, on fait de la résistance. »<sup>76</sup> Résister, c'est donc agir. Ce n'est ni une simple intention, ni une opposition intellectuelle à l'occupation allemande. C'est une action qui allie à la fois la participation à l'expression collective et coordonnée d'un refus intransigeant et l'acceptation de pratiques de transgression. Or, tous les acteurs sociaux, même dotés de la meilleure volonté du monde, ne se trouvent pas dans les mêmes possibilités d'agir. C'est en cela que le passage d'un état (professionnel) à un autre (civique, militaire ou autre) ne peut être uniquement conçu « comme un simple effet mécanique de la situation. Il n'est pas entièrement déterminé par la situation et il réclame de la part des personnes un travail pour effacer les traces, dans la mémoire et dans le corps, dans les pensées et dans les émotions de ce qui a été éprouvé dans la situation précédente. »<sup>77</sup> En clair, savoir se conduire de manière cohérente dans chacun des mondes traversés afin de ne pas « mélanger les genres » ne s'improvise pas, mais suppose de disposer de ressources physiques, relationnelles et cognitives suffisamment importantes pour être en mesure d'opérer ce travail personnel, ce dédoublement de soi que nécessite le passage d'un monde à l'autre.

Parce que savoir adapter sa pratique aux circonstances<sup>78</sup> requiert des capacités, des aptitudes acquises, accumulées sous forme de compétences et de savoirs-faire en des lieux et en des temps antérieurs à 1940, c'est un truisme de dire ici combien la pratique militante des années trente apparaît comme une propédeutique à l'engagement résistant des pionniers en ce qu'elle a facilité leur passage dans la résistance. « Dans cette ouverture du passé incorporé par le présent, dans cette mobilisation des schémas d'expérience passée incorporés, le rôle de *l'analogie pratique* semble tout particulièrement

---

<sup>75</sup> Cf. Christine DETREZ, *La construction sociale du corps*, Le Seuil, Paris, 2002.

<sup>76</sup> François MARCOT, « Réflexions sur les valeurs de la résistance », in Jean-Marie GUILLON, Pierre LABORIE (dir.), *Mémoire et histoire : la Résistance*, Toulouse, Privat, collection « Bibliothèque historique », 1995, pp. 81-90.

<sup>77</sup> Luc Boltanski, Laurent Thévenot, *De la justification...*, op. cit., p. 288.

<sup>78</sup> Par exemple, en 1942, le contexte international et national exige la définition de moyens mieux appropriés à la lutte contre l'occupant nazi. Cela suscite de sérieuses divergences au sein de la résistance. Certains, tels Jean Cavaillès et Jean Gosset, décident de réorienter leur pratique résistante, passant du mouvement politique (*Libération-Nord*) à l'action directe, sans doute parce qu'ils considèrent que d'autres modalités d'action, de nature plus militaire, sont désormais nécessaires pour être à la hauteur des enjeux nationaux et internationaux tels qu'ils les perçoivent ; d'autres, comme Jean Prévost ou André Chamson, passent de l'écriture à l'action.

important. C'est dans la capacité à trouver – pratiquement et globalement et non intentionnellement et analytiquement de la ressemblance (...) entre la situation présente et des expériences passées incorporées sous forme d'abrégés d'expérience, que l'acteur peut mobiliser les *compétences* qui lui permettent d'agir de manière plus ou moins pertinente. »<sup>79</sup> C'est donc sur cette expérience-là que les pionniers se sont appuyé pour réagir au séisme de juin 1940 – « en conscience émerger »<sup>80</sup> –, puis pour commencer à chercher comment ils pouvaient exprimer et diffuser leur refus. « Sans cette pré-résistance où les mots et les attitudes prenaient une place prépondérante, aucune résistance organisée n'aurait vu le jour. »<sup>81</sup> Dès l'armistice, les pionniers mobilisent ainsi les ressources politiques qu'ils ont acquises au cours des années trente. Ils écrivent et diffusent auprès de la population tout un ensemble d'écrits : papillons, tracts, bulletins, manifestes, etc.

Le fait d'avoir eu avant guerre une activité, souvent à dimension politique, parallèle à leur métier témoigne aussi de la propension des pionniers à s'inscrire au sein de plusieurs espaces sociaux. C'est par exemple Jean Moulin qui mène de front à la fois ses activités de préfet et de caricaturiste politique (sous le pseudonyme de Romarin). Sous l'occupation, après sa révocation par Vichy, et conjointement à ses activités de résistance, il aura pour activité légale, celle de directeur d'une galerie d'art, et accessoirement celle de marchand de tableaux. Enfin, les pionniers entrent dans la résistance grâce à un réseau<sup>82</sup> de relations tissé tout au long de leurs années de militantisme. Comme l'écrit Jacques Baumel : « L'entrée en *résistance* aura été pour moi, comme pour beaucoup d'autres, une opération à la fois bien plus simple et bien plus hasardeuse qu'une certaine mythologie le voudrait. Les choses s'enclenchaient d'elles-mêmes. Tout naturellement, se tissaient de nouveau les liens qui avaient pu exister avant-guerre sur la base d'activisme social, civique ou intellectuel. J'avais ainsi repris contact, dès l'été 40, et à chacune de mes nombreuses permissions, avec ceux que j'avais connus alors. »<sup>83</sup>

C'est ainsi que sur les 121 pionniers pour lesquels nous disposons de l'information, 59,5% d'entre eux sont entrés dans la résistance grâce aux organisations partisans, associations ou revues pour lesquelles ils militaient avant la guerre : 42,15% grâce aux liens qu'ils détenaient dans une organisation politique ou syndicale et 17,35% grâce aux organisations *ad hoc* et revues créées durant les années 1930. 19,83% ont pu entrer dans la résistance à partir de leur cadre professionnel, soit grâce aux liens amicaux qu'ils avaient conservés avec des collègues, soit parce que leur milieu professionnel a été particulièrement réactif, à l'instar de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand. C'est donc bien l'existence de ces liens personnels antérieurs à 1940 qui ont permis aux résistants de la première

---

<sup>79</sup> Bernard LAHIRE, *L'homme pluriel*, op. cit., p. 81.

<sup>80</sup> Expression de Raymond Aubrac extraite de Laurent DOUZOU, *La désobéissance...*, op. cit., p. 33.

<sup>81</sup> Jacques BAUMEL, *Résister. Histoire secrète des années d'occupation*, Paris, Albin Michel, 1999.

<sup>82</sup> Annick Percheron donne la définition suivante du « réseau de relations » : « rapports inter-individuels fréquents et chargés d'affectivité, à partir des opportunités et des contraintes imposées par des contextes sociaux tels que l'école, le lieu de travail ou le cercle d'amis. » Annick PERCHERON, « The influence of the social political context on political socialization », *European Journal of Political Research*, n°10, 1982, pp. 53-69.

<sup>83</sup> Jacques BAUMEL, *Résister. Histoire secrète des années d'occupation*, op. cit., p. 53.

heure de basculer dans l'illégalité d'abord puis dans la clandestinité ; la densité et l'étendue de leur réseau des pionniers traduisant le mieux l'existence d'une pratique militante antérieure à 1940<sup>84</sup>.

La participation à la guerre, le « coup d'assomoir » (Alban Vistel) qu'a constitué l'armistice et les mesures d'exclusion adoptées par le régime de Vichy en révélant rapidement sa véritable nature politique ont constitué, ce que Bernard Lahire appelle, une « situation *nouvelle* ». Face à un tel contexte qui leur était jusque là inconnu, les pionniers ont été contraints de « mobiliser des schèmes incorporés appelés par la situation », les obligeant ainsi à utiliser d'autres formes de lutte que celles dont ils se servaient avant guerre.

A partir de cette étude, il nous semble qu'une réflexion devrait être menée sur d'autres périodes historiques pour mieux comprendre – toutes choses égales par ailleurs – les effets que le contexte produit sur les modalités de l'engagement des intellectuels. Car, agir dans un cadre démocratique (Troisième République) ou sous un régime autoritaire (Etat français), ou bien encore protester dans un pays en paix (affaire Dreyfus) plutôt que dans un pays en guerre (guerre de 1914-1918), influence nécessairement le « système des instruments de lutte disponibles »<sup>85</sup>. C'est au sein de cette structure définissant en quelque sorte un éventail des possibles contextualisé que les « intellectuels » adoptent telle ou telle modalité d'action. C'est pourquoi l'engagement « théorique, abstrait, décontextualisé et finalement universel et transcendant à toute situation socio-historique particulière<sup>86</sup> » n'existe pas ; ce qui existe en revanche, c'est une pluralité d'engagements, dont la forme varie selon le contexte historique (social, politique, économique, culturel), dans lequel ils prennent naissance, à l'instar d'ailleurs de toute pratique sociale.

---

<sup>84</sup> *A contrario*, le groupe *Socialisme et liberté* de Jean-Paul Sartre n'a existé que quelques mois parce qu'il ne s'appuyait sur aucun réseau solide. Comme le dit Jean Pouillon, un de ses membres, c'était « un groupe [...] isolé, sans contact extérieur ». Annie COHEN-SOLAL, *Sartre (1905-1980)*, Paris, Gallimard, collection « Folio essais », 1985, p. 313.

<sup>85</sup> Sur la nécessité de penser structurellement toute action protestataire, voir Olivier FILLIEULE, *Stratégies de la rue : les manifestations en France*, Paris, Presses de sciences politiques, 1997, chapitre I.

<sup>86</sup> Bernard LAHIRE, « La variation des contextes en sciences sociales. Remarques épistémologiques », *Annales, histoire, sciences sociales*, 2, 1996, p. 405.

## Liste des pionniers retenus

1. Abraham Marcel (1898-1955)
2. Albrecht Bertie (1893-1943)
3. Altman Georges (1901-1960)
4. Aragon Charles d' (1911-1986)
5. Arthuys Jacques (1894-1943)
6. Astier de la Vigerie Emmanuel d' (1900-1969)
7. Aubrac Lucie (1912)
8. Aubrac Raymond (1914)
9. Aveline Claude (1901-1992)
10. Avinin Antoine (1902-1962)
11. Badie Vincent (1902-1989)
12. Bastid Paul (1892-1974)
13. Baumel Jacques (1918)
14. Bayet, Albert (1880-1961)
15. Bertaux Pierre (1907-1986)
16. Bidault Georges (1899-1983)
17. Bingen Jacques (1908-1944)
18. Bloch Marc (1886-1944)
19. Bloch-Serazin France (1913-1943)
20. Blocq Mascart Maxime (1894-1965)
21. Bollaert Emile (1890-1978)
22. Boris Georges (1888-1960)
23. Bouchinet Serreulles Claude (1912-2000)
24. Bourdet Claude (1909-1993)
25. Bourthoumieux Pierre (1908-1945)
26. Braun Madeleine (1907-1980)
27. Brossolette Pierre (1903-1944)
28. Buisson Suzanne (1883-1944)
29. Burgard Raymond (1892-1944)
30. Bussard Alain (1917)
31. Camel François (1893-1941)
32. Capitant René (1901-1970)
33. Casanova Danielle (1909-1943)
34. Cassin René (1887-1976)
35. Cassou Jean (1897-1986)
36. Catroux, Georges (1877-1969)
37. Cavaillès Jean (1903-1944)
38. Chaillet Pierre (1900-1972)
39. Char René (1907-1988)
40. Claudius-Petit Eugène (1907-1989)
41. Closon Francis Louis (1910-1998)
42. Cochet Gabriel (1888-1973)
43. Corniglion-Molinier Edouard (1898-1963)
44. Coste Floret, Alfred (1901-1990)
45. Courtin René (1900-1964)
46. Cuzin François (1914-1944)
47. Debarge Charles (1909-1942)
48. Decour Jacques (1910-1942)
49. Degliame-Fouché Marcel (1912-1989)
50. Desrumeaux Martha (1897-1982)
51. Dewavrin André (Colonel Passy) (1911-1998)
52. Duclos Maurice (1906-1981)
53. Eboué Félix (1884-1944)
54. Estienne d'Orves Honoré d' (1901-1941)
55. Farge Yves (1899-1953)

56. Feldman Valentin (1909-1942)
57. Fessart Gaston (1897-1978)
58. Fouchard Emile (1902-1996)
59. Fourcade Marie-Madeleine (1909-1989)
60. Fourcaud Pierre (1898-1992)
61. Frachon Benoît ( 1893-1975)
62. Frenay Henri (1905-1988)
63. Gallois Daniel (1906-1977)
64. Gaulle Charles de (1890-1970)
65. Gaulle Geneviève (1920-2002)
66. Gosse René (1883-1943)
67. Gosset Jean (1912-1944)
68. Guéhenno Jean (1890-1978)
69. Guérin Rose (1914-1998)
70. Guingouin Georges (1913-2005)
71. Hamon Léo (1908-1993)
72. Harcourt Robert d' (1881-1965)
73. Hauck Henry (1902-1967)
74. Hauet Paul ( 1866-1944)
75. Hentic Pierre (1917)
76. Hervé Pierre (1913- 1993)
77. Heurtaux Alfred (1893-1985)
78. Humbert Agnès (1896-1963)
79. Kaan Pierre (1903-1945)
80. Lacoste Robert (1898-1989)
81. Lamarque Georges (1914-1944)
82. Lebas Jacques (1878-1944)
83. Leclerc de Hautelocque Philippe (1902-1947)
84. Lecompte Boinet Jacques (1905-1974)
85. Lefauchaux Hélène (1904-1964)
86. Lefauchaux Pierre (1898-1955)
87. Levy Jean Pierre (1911-1996)
88. Levy Renée (1906-1943)
89. Lewitzky Anatole (1901-1942)
90. Longhi Jean (1910)
91. Loustanau Lacau Georges (1894-1955)
92. Malroux Augustin (1900-1945)
93. Mandel Georges (1885-1944)
94. Marrane Georges (1888-1976)
95. Martin-Chauffier Louis (1894-1980)
96. Mayer Daniel (1909-1996)
97. Mendès France Pierre (1907-1982)
98. Menthon François de (1900-1984)
99. Michelet Edmond (1899-1970)
100. Monod Gustave (1885-1968)
101. Morandat Yvon (1913-1972)
102. Moreau Emilienne (1898-1971)
103. Moulin Jean (1899-1943)
104. Nocher Jean (Charon Gaston dit) (1908-1967)
105. Nordmann Léon Maurice (1908-1942)
106. Oddon Yvonne (1902-1982)
107. Paillole Paul (1905- 2002)
108. Pange Jean de ( 1881-1957)
109. Parodi Alexandre (1901-1979)
110. Parodi René ( 1904-1942)
111. Paul Marcel (1900-1982)
112. Péju Elie (1901-1969)
113. Petit Paul (1893-1944)
114. Philip André (1902-1970)
115. Pierre-Bloch Jean (1905-1999)

116. Pineau Christian (1904-1997)
117. Pinton Auguste (1901-1984)
118. Politzer Georges (1903-1942)
119. Postel Vinay André (1911)
120. Renault Gilbert (Colonel Rémy) (1904-1984)
121. Renouvin Jacques (1905-1944)
122. Ribière Henri (1897-1956)
123. Ripoché Maurice (1895-1944)
124. Rivet Paul (1878-1958)
125. Rol-Tanguy Henri (1908-2002)
126. Romans-Petit Henri (1897-1980)
127. Salmon Robert (1918)
128. Scamaroni Fred (1914-1943)
129. Schumann Maurice (1911-1998)
130. Serre Philippe (1901-1991)
131. Simon Jacques-Henri (1909)
132. Solomon Jacques (1908-1942)
133. Soudeille Jean-Jacques (1899-1951)
134. Soustelle Jacques (1912- 1990)
135. Tanguy-Prigent François (1909-1970)
136. Teitgen Pierre Henri (1908-1997)
137. Texcier Jean (1886-1957)
138. Tillion Germaine (1907)
139. Tillon Charles (1897-1993)
140. Touny Alfred (1886-1944)
141. Vaillant-Couturier Marie-Claude (1912-1996)
142. Vaillot Camille (1917)
143. Vallon Louis (1901-1981)
144. Vercors (Bruller Jean dit) (1902-1991)
145. Vernant Jacques (1912)
146. Vernant Jean-Pierre (1914)
147. Viannay Hélène (1917)
148. Viannay Philippe (1917-1986)
149. Vieljeux Léonce (1865-1944)
150. Viénot Pierre (1897-1944)
151. Vildé Boris (1908-1942)
152. Villon Pierre (1901-1981)
153. Vistel Alban (1905 -1994)
154. Warin Jean (1914-1944)
155. Weil-Cureil, André (1910-1988)